

(suite de la page 1) →

Ce soir à Montfermeil c'était un jeune homme extirpé manu militari devant sa mère et ses petites sœurs, et au passage la porte défoncée, l'appartement saccagé. La mère du jeune homme a essayé de s'interposer pour que les Schmidt ne fasse pas de mal à son fils et pour comprendre ce qu'il se passe et pourquoi ils sont venus l'arrêter. Elle a eu comme réponse de la boucler et a été visée volontairement avec un flashball. Et oui aujourd'hui dans ces temps merveilleux du tout sécuritaire on peut mettre en joue une mère de famille mais pas n'importe quelle mère de famille. Aujourd'hui les seules personnes qui ont droit à ce traitement de faveur ce sont les hommes et les femmes des quartiers populaires. Vieux contre les murs et palpés dans les cafés, parents tenus en joue, jeune poursuivi par la BAC. Oui rien ne change tout empire, mais une chose est en train de changer : de plus en plus de personnes vivant dans ces cités refusent ce silence ou les contre-informations des media de masse et ont décidé de diffuser leur propre image, leur propre vérité. Avec l'accroissement des sites internet de diffusion de vidéo (youtube - dailymotion) et les appareils photo et vidéo numériques de plus en plus de vidéos prouvent et montrent le vrai visage de la police. Que ce soit par écrit ou par vidéo luttons pour que la vérité sur les bavures policières soit la plus diffusée possible.

<http://resistons.lautre.net/>  
informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

## > Fermeture des centres de rétentions !

**Belgique** - Le 25 octobre, des militants du Collectif de Résistance aux Centres pour Etrangers (CRACPE) ont bloqué les portes du centre fermé de Vottem en s'enchaînant aux portes et empêchant tout accès au centre. Des actions du même type ont également eut lieu devant des centres situés aux Pays-Bas et au Danemark. Le CRACPE réclame notamment la fermeture des centres fermés et la régularisation inconditionnelle de tous les sans-papiers.

**Nantes** - Le 2 octobre, Izzet comparaisait pour avoir détruit sa cellule du centre de rétention administrative, en y mettant le feu. Le procureur demandait dix mois d'emprisonnement pour « destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes ». Ce sera trois mois fermes.

**Vincennes** - Cinq autres personnes, sans papiers, inculpées ou sous le statut de « témoin assisté » suite à l'incendie du centre de Vincennes sont en attente de leur procès. Il ne faut pas les oublier. Envoyez vos chèques de soutien à l'ordre de CICP-Vincennes, à CICP-Vincennes, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris. **Début novembre la machine à enfermer, expulser, le centre de Vincennes sera de nouveau opérationnel, manifestation le mardi 11 novembre à 15h rdv RER Joinville-le-Pont.**

## > Le cadeau du juge

Le 22 septembre Ivan et Farid se présentent à la juge Houyvet du pôle antiterroriste. Elle les a convoqués en urgence trois jours plutôt, les obligeant sous la menace de mandats d'arrêt à renoncer au délai de cinq jours préalables à toute convocation pour préparer la défense. Ils ont été pris en photo ensemble alors que Farid était filé, ce que leur contrôle judiciaire interdisait. Face à la demande du proc' de les incarcérer, la juge leur fait ce cadeau : en plus de l'interdiction de communiquer entre mis en examen, du pointage chez les flics, chez l'assistante sociale, du travail, elle les assigne à résidence de 21h à 6h... Un avant-goût du projet de loi pénitentiaire destinée à augmenter le nombre de détentions préventives tout en économisant les places de prison. Farid se retrouve en plus interdit de communiquer par lettres et coups de téléphone (les parloirs lui ayant déjà été interdits à sa sortie de prison) avec un prisonnier qui a participé en 2003 à l'incendie d'un atelier de la centrale de Clairvaux pour la proximité de ce détenu avec les idées et des personnes fichées comme « anarcho-autonomes ».

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°69 - novembre 2008

Recevoir ce bulletin par internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## La carotte et, de plus en plus, le bâton

Comme dit Hamé, la meilleure des polices ne porte pas l'uniforme. Taf, télé, antidépresseurs, crédits, habitude, et les pauvres savent rester à leur place. Et pourtant. Mi-octobre : réunion de chefs européens en uniforme sur « les défis des violences urbaines » près de Lyon. La direction centrale de la sécurité publique française y expose son modèle répressif. Et explique qu'après novembre 2005, cinq émeutes « graves » ces douze derniers mois, et les tirs sur les flics, il faut écraser toujours plus les banlieues populaires. Tout est pensé. De l'association stratégique entre les différents corps dans leurs mouvements de terrain (CRS, gardes mobiles, BAC, fraîches compagnies de sécurisation, etc.) au matériel sophistiqué de répression et surveillance (flash-balls longue portée, tazer, vidéosurveillance, hélicoptères, petits avions, drones bientôt généralisés). En passant par la garde-à-vue de 96h jusque-là réservée à l'antiterrorisme. Et plus ils développent et perfectionnent la répression, plus ils la présentent comme contrôlée, lisse, nette et sans bavure (caméras embarquées, alibi du non-légal). Ainsi donc, l'Etat français est à la pointe

du maintien de l'ordre militarisé.

Gageons que cet impressionnant déploiement à la française doit aussi servir à prévenir les futures réactions aux effets des craquements et de la bonne santé confondus du système économique mondial. Restructurations, délocalisations, licenciements, fermetures, sous-traitance, profits, cracks, fusions, pollution... Déjà ces derniers mois d'importantes grèves ont eu lieu dans différentes usines, où les ouvriers ont fait face à la flicaille. Comme récemment à l'usine Lindt d'Oloron. Ils goûtent là à ce que vivent quotidiennement les immigrés et les habitants des cités-dortoirs. Peut-être qu'un jour cette expérience commune à des personnes de milieux différents mais toutes exploitées créera des liens pour une solidarité concrète.

## > « Et merde René on s'est fait filmer on va morfler » ...

... ont du se dire les Schmidt en voyant leur tronche passant en boucle à la télé avec à la clé une garde-à-vue et une mise en examen. Et oui c'est fini les ratonnades de banlieusards sans que ça passe inaperçu. → (suite en page 4)

## ➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

**Bouna, Zied... 3 ans déjà** qu'ils ont été grillés dans un transformateur, pourchassés par des «forces de l'ordre». L'enquête s'étire, encore un nouveau juge, une reconstitution de plus... tout est fait pour épuiser et écœurer la famille, les amis. Une commémoration ici, un dépôt de gerbes là, un rassemblement pour exiger la «justice et vérité» au TGI de Bobigny. Ça ne dérange pas le pouvoir. La vérité? Tout le monde la connaît déjà. La justice? Qu'elle dise qu'ils ont été victimes de la police? Faut pas rêver. Mais quand bien même des policiers seraient condamnés qu'est-ce que ça changerait? Les institutions qui les ont tués restent de toute façon.

Construire un rapport de force dans les cités et quartiers face aux violences et meurtres policiers. Y a-t-il une meilleure manière d'honorer leur mémoire?

### **Mobilisation militante au procès en appel de Romain Dunand**

Membre du réseau RESF et de la CNT, il avait envoyé en décembre 2006 au ministère de l'Intérieur un mail de soutien à Florimond Guimard et comparé la politique de Nicolas Sarkozy à celle de Vichy. En mai 2007, il est poursuivi pour «outrage» et condamné en février 2008 à 800 euros d'amende. A son procès en appel, le 22 octobre, on pouvait remarquer que le 11<sup>e</sup> chambre était trop petite pour permettre à tous ses soutiens d'y assister: une quarantaine de personnes dont 25 restèrent à la porte de 9h à 12 heures pour attendre le compte-rendu par Me Marianne Lagrue et ses deux témoins, M. Rajfus et E. Terray. Parmi les soutiens, quelques uns ayant aussi subi des procès pour outrage, des membres de RESF, des citoyens concernés par cette attente aux libertés que constitue la multiplication des procès pour outrage. En outre, face à la préfecture, un groupe d'une vingtaine de personnes et des drapeaux de la CNT. Le procureur a demandé 1 000 euros d'amende. Délibéré rendu le 26 novembre prochain.

**Sécurité business** Le sécuritaire: un programme électoral, un arsenal répressif en constante progression, une politique de gestion par la force de la révolte face à une société inégalitaire, pas seulement... c'est aussi un business lucratif. SMP Technologies qui distribue le Tazer en France l'a bien compris et n'hésite pas à attaquer en justice tous ceux qui viendraient contrarier sa plus-value, récemment le réseau RAIDH ou encore Olivier Besancenot. Tazer est une marque de pistolet à impulsions électriques qui équipe maintenant largement la police nationale et plus récemment certaines polices municipales (deux électrodes à fil transmettent une décharge électrique paralysante, décrite comme une crampe très violente accompagnée d'une douleur intense, une vraie torture quoi). Forcément pour une société qui vente les mérites d'une arme «anti-bavure» et «non létale» lorsqu'on évoque les morts touchés par le Tazer (voir le rapport Amnesty international) ça fait mal aux ventes. Nouveau revers pour la marque, le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Paris a reconnu le 27 octobre que le réseau RAIDH qui qualifiait le Tazer de «*dernière gégène au pays des droits de l'Homme*» n'a pas «abusé de la liberté d'expression» et condamne SMP Technologies à payer au réseau la somme de 2000 euros. Infos : [www.raidh.org](http://www.raidh.org)

**« Carnets noirs »** Yves Bertrand est l'ex-directeur central des Renseignements généraux. Lorsque dans le cadre de l'affaire Clearstream ses «carnets noirs» font surfaces, c'est l'indignation générale dans la classe politique. Dépôt de plainte, atteinte à la vie privée... directement concernés les politiques s'offusquent, mais, lorsqu'ils organisent le fichage dans le cadre d'EDVIGE, pour ne parler que de l'actualité, où est la différence? Plus d'indignation face à cette atteinte à la vie privée? Cet épanchement aura permis de mettre en lumière une certaine pratique policière: où comment après la mort de Malik Oussekiné en 1986 le gouvernement accompagné des RG

a tenté de salir la famille du jeune homme en diffusant via la presse d'extrême droite de fausses informations: un frère aurait eu des démêlés avec la justice, une soeur prétendument prostituée. Aujourd'hui le mensonge est toujours présent. Pour l'institution policière, Bouna et Zied, ont de suite été considérés à tort comme des cambrioleurs, et quand bien même... comme si la criminalité pouvait justifier la violence policière, les conditions dans lesquelles ils ont trouvé la mort. La méthode est récurrente, la logique est puante, seule différence avec aujourd'hui, ce genre de discours ne se cache plus derrière une presse d'extrême droite.

**Encore plus biométrique** Les nouveaux passeports distribués ces deux dernières années ont ouvert la marche, l'identité qui se déclinait administrativement sur un simple papier sera maintenant augmentée de données biométriques. Ce qui a changé c'est l'intégration dans le passeport d'une puce RFID dans la couverture cartonnée pouvant être lue à distance, et contenant en plus de l'état civil et des données administratives une photo numérisée. Photo bien calibrée, pas d'ombre sous le menton etc. histoire de faciliter le fichage anthropométrique. Dans les mois à venir il faudra également se soumettre à la numérisation des empreintes digitales de quoi bien remplir les bases de données policières. Comble du cynisme, pour ce nouveau concentré de technologie policière il faudra déboursier 89 euros contre 60 euros aujourd'hui. Le corps devient un identifiant, le fichage biométrique est généralisé, le contrôle d'identité à l'insu de l'intéressé devient techniquement possible, ce sont autant de libertés qui partent en fumée. Mieux quadriller, surveiller, maîtriser, c'est mieux réprimer...

**A poil, tous...**  
...même habillé, fini les cachotteries. Les prothèses, les parties intimes... ne sont plus intimes, tout se voit sur un écran de contrôle. Après une carrière internationale, le scanner «Pro Vision», arrive dans les aéroports français... au nom de

la lutte contre le terrorisme. La strip-sécurité obéit, en réalité, à une seule fonction précise: faire accepter par l'individu l'humiliation en livrant son intimité au nom de l'Etat.

**Prague -1969... Le Mans - 2008** Josiane Nardi 60 ans est morte le dimanche 19 octobre. Elle s'était immolée devant la prison du Mans pour protester contre l'incarcération et la menace d'expulsion qui pèse sur son compagnon arménien sans-papiers. Jan Palach étudiant tchèque de 21ans est mort le 19 janvier 69 à Prague. Il s'était immolé pour protester contre l'occupation de son pays par des chars du Kremlin. A l'époque tous les gouvernements, dont le français, les médias, partis ont protesté contre un régime qui poussent des gens à se sacrifier pour exprimer leur vérité. La mort de Josiane Nardi passe dans un silence assourdissant. Comme quoi, la barbarie qui frappe les sans-papiers, leurs proches et familles ne serait qu'un fait divers.

**Gênes, 7 ans après: procès de 29 policiers...**  
accusés des violences infligées le 21 juillet 2001 (un jour après la mort de Carlo Giuliani, tué par la police en pleine manifestation) aux militants anti-G8 logeant à l'école Diaz et qui ont ensuite été transférés à la caserne de Bolzaneto pour y être frappés, insultés, humiliés, torturés (délit qui n'a pas été retenu, n'existant pas dans le Code pénal italien) trois jours durant. Verdict le 7 Novembre.



### **Liberté pour Jean-Marc Rouillan**

Il a commis l'impardonnable, il a refusé de cracher sur son passé. Vingt ans de tôle, ça n'a pas suffi pour abreuver la haine de l'Etat contre ce membre du groupe Action directe. Il n'est pas renégat, ni carpette,

alors de nouveau au trou. Une pétition demande sa libération sans condition. (signatures sur : <http://marginales.free.fr/spip.php?article94> ). Ne faudrait-il pas crier notre colère dans la rue contre ces embastilleurs ?